

INFORMATION MUNICIPALE

COMMÉMORATION

UN CENTENAIRE A L'HONNEUR



La cérémonie du 11 novembre commémorant la fin de la Première Guerre mondiale avait une couleur particulière cette année. Le contexte sanitaire et sécuritaire a poussé la Préfecture à restreindre la participation des anciens combattants, des élus, du public, à la plus simple représentation. Dix personnes étaient autorisées à participer à l'événement. Il se déroulait sous la vigilance discrète mais présente des Gendarmes de la Brigade de Tresses.

Dans ce contexte, la cérémonie a vu son protocole raccourci et Madame le Maire, Céline Deligny-Estover, a fait l'ouverture. La sonnerie aux morts retentit, M. Sébastien Brebbia, Directeur de l'école de musique municipale de Pompignac, lan-

ça les notes à la trompette, du haut du balcon de la mairie, juste après le dépôt de la gerbe au pied du monument aux morts.

Le Président de la section des Anciens Combattants de Pompignac, M. Fouchet, maître de cérémonie invita à procéder à une minute de silence en l'honneur des militaires tombés sous les drapeaux, des morts pour la France, Pompignacais et soldats, les disparus au cours de cette année 2020. Leurs noms furent égrenés pour ce devoir de mémoire, sous les regards de M. Jean-Claude Bourdon notre porte drapeau et de Mme Clazure et M. Grelot, membres de la section pompignacaise des anciens combattants.

MISSION LOCALE LES PERMANENCES

La Mission Locale est autorisée à maintenir ses permanences dans la Maison des solidarités les mardis 10 et 24 novembre, 8 et 22 décembre, en limitant le nombre de personnes en entretien et en respectant les gestes barrières obligatoires (port du masque, distanciation sociale, lavage des mains).

Contact

sandrine.berre@lamissionlocale.com
Tel 05 57 77 31 00 - Mobile 06 29 43 03 19
lamissionlocale.com



UN NOUVEL AGENT



Renaud Ossard, nouvel agent au sein de notre personnel administratif à compter du 01/12/2020.

Faisant suite au départ d'un agent dans le cadre d'une demande de disponibilité de longue durée et pour venir renforcer l'accueil à l'agence Postale communale, la commune avait lancé un recrutement en septembre dernier. Après 2 entretiens très concluants, la candidature de Renaud a été retenue. Il partagera son activité entre la mairie au service accueil de la mairie et l'Agence Postale Communale où Lucette Tissignier le formera aux missions de notre agence. Nul doute que Renaud saura s'intégrer au sein de l'équipe administrative et recevra une formation de qualité dispensée par les agents en place qui ont à cœur de garantir un service de qualité avec beaucoup de bienveillance, d'écoute et de plaisir. Nous lui souhaitons la bienvenue et lui réservons un excellent accueil.

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Des masques lavables sont disponibles à la Maison des solidarités tous les vendredis de 9h à 16h. Pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer, vous pouvez contacter la mairie, les masques vous seront apportés.

L'équipe Solidarité.



**Mission Locale
HAUTE-GARONNE**

— *Eclaireur d'avenir* —

LE PROJET

DU POSTE SOURCE

Il y a quelques semaines, l'équipe municipale a pris connaissance d'un projet d'envergure, initié depuis 2012.

Le 10 novembre dernier, ce projet de réalisation d'un poste source a été présenté par ENEDIS aux membres du conseil municipal. Des représentants des équipes municipales de Tresses et Fargues Saint Hilaire étaient invités car le projet se situe au croisement de nos 3 communes.

Un poste source, c'est quoi ?

Un poste source est un ouvrage industriel qui abaisse la très haute tension (HTB) de 63 000V, en haute tension (HTA) de 20 000V. Cette HTA alimente alors nos transformateurs de quartier pour la convertir en basse tension et alimenter nos habitations, nos locaux artisanaux.

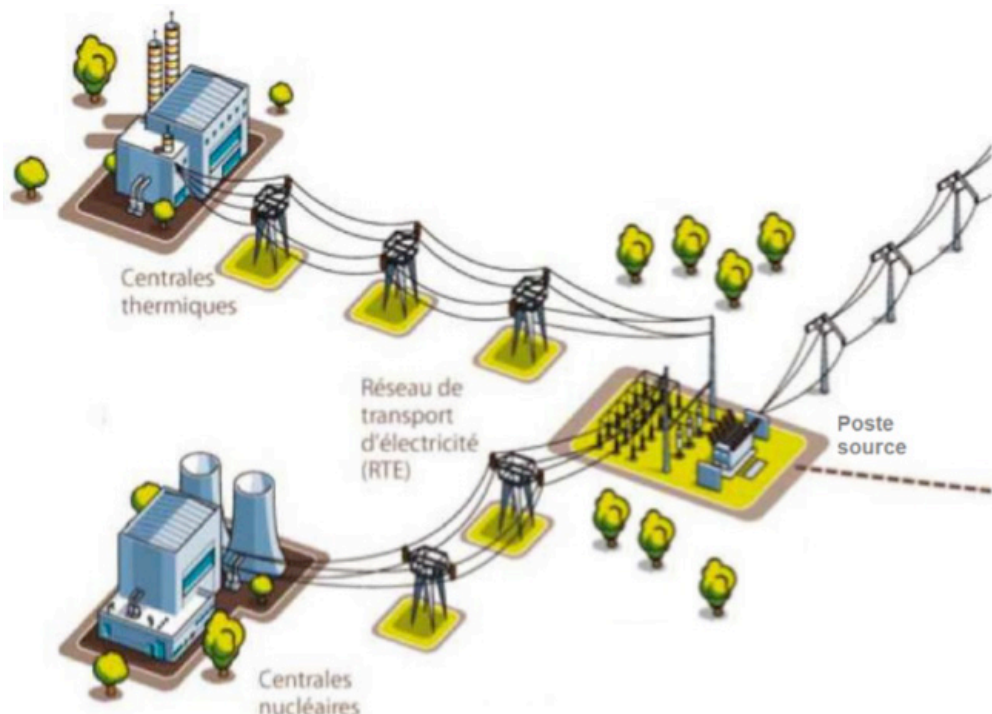
Un poste source, pourquoi ?

ENEDIS a lancé en 2012 un projet global d'extension/sécurisation du réseau électrique de la grande ceinture métropolitaine de Bordeaux Est. Le développement de la Rive Droite (zones d'habitation, zones économiques) nécessite le renforcement des réseaux électriques pour permettre une alimentation de qualité (suppression des microcoupures, stabilité du réseau...) et faire face à la demande croissante. L'aménagement de ce nouveau poste source doit être implanté au barycentre des postes sources existants et saturés de Ste Eulalie, Cenon, Sadirac et Yzon.

Ainsi, le déroulement a été le suivant :

Mi-novembre 2012, Enedis présente un dossier technique démontrant la nécessité d'une extension du réseau électrique de la Rive Droite, soit par de nouvelles lignes HTA depuis les postes sources existants, soit par un nouveau poste source implanté à Pompignac. Cette seconde option est retenue par ENEDIS en considérant la solution d'un point de vue technique et économique. En effet :

- La ligne HTB aérienne existante passe à Pompignac
- Pompignac est le point géographique central du territoire à renforcer



Fin **novembre 2012**, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) sous l'autorité du Préfet de la Gironde émet un avis favorable à l'implantation d'un nouveau poste source sur Pompignac.

En **novembre 2014**, un dossier de concertation étudie une implantation possible sur cinq sites de la commune de Pompignac, avec leurs avantages et inconvénients. Le site de Primet est choisi ; c'est le site présentant le moindre impact, notamment humain.

En **décembre 2014**, une réunion de concertation est organisée avec les parties prenantes. **La commune de Pompignac, conviée, n'était pas représentée.** Cette réunion **décisive** s'est déroulée sous l'autorité du Préfet qui avait délégué la présidence à la DREAL Aquitaine. **En l'absence d'avis défavorable, le site de Primet a été validé.**

Depuis, le projet a fait l'objet de 2 études réglementaires auprès des Services de l'Etat, l'une du côté urbanisme, l'autre du côté environnement.

En **avril 2016** puis en **janvier 2018**, **deux arrêtés préfectoraux validant le projet dans sa globalité sur le site de Primet sont publiés** ; le projet suit son chemin admi-

nistratif, et son instruction technique. Les dispositions présentées par ENEDIS au niveau urbanisme et au niveau environnemental sont jugées satisfaisantes par les autorités.

Ces arrêtés mentionnent qu'au terme des instructions réalisées, le projet n'est soumis à aucune étude d'impact et aucune évaluation environnementale.

Aucun recours contre ces arrêtés n'a jamais été déposé.

A ce jour, le projet a reçu toutes les validations administratives des services de l'Etat

En **juillet puis novembre 2020**, la nouvelle équipe municipale est informée du projet après avoir été sollicitée par ENEDIS pour présenter et expliquer les prochaines étapes de l'implantation de ce nouveau poste source à savoir :



- Enquête publique organisée par la Préfecture
- Avis du conseil municipal suite à cette enquête. L'avis n'est que consultatif
- Arrêté de déclaration d'utilité publique (DUP) émis par la préfecture
- Mise en conformité du PLU. La DUP emporte la mise en conformité
- Achat de la parcelle par ENEDIS,
- Construction (24 mois),
- Mise en service.

« Primet » est un secteur très peu habité de Pompignac. Les terrains sont en zone agricole avec des étendues boisées.

« Primet » se situe sur l'avenue des Bons Enfants, à la sortie de Pompignac en direction de Fargues St Hilaire, en face de la plaine des sports de Tresses au lieu-dit Pétrus.

L'implantation du poste source nécessite-

ra le défrichage d'environ 10 000m² de bois dont 5 000 m² situés en espace boisé classé (EBC).

ENEDIS a l'obligation de reboiser à hauteur de 1,5 fois la surface déboisée soit 15 000 m²

La nouvelle équipe municipale est mise devant le fait accompli, et découvre un projet étudié de longue date sur le territoire de notre commune et, à ce jour, abouti.

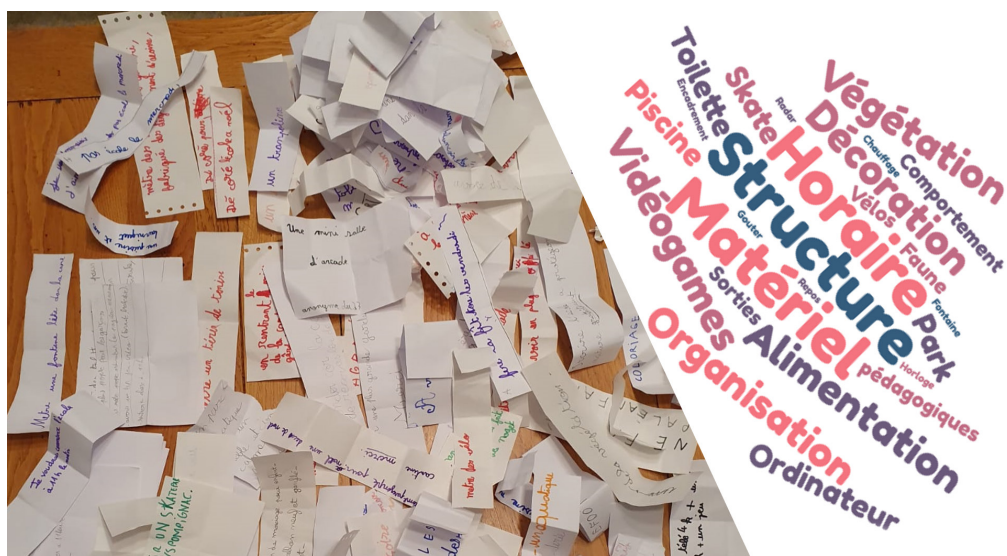
Le projet est complexe et suit le cadre réglementaire.

Compte tenu de son enjeu, l'équipe s'est saisie du dossier pour le comprendre dans le détail et s'engage à défendre au mieux les intérêts de la commune et la préservation de nos espaces.

L'équipe vous communiquera une information régulière sur l'avancement du dossier.

Un poste source est un ouvrage industriel qui abaisse la très haute tension (HTB) de 63 000V, en haute tension (HTA) de 20 000V. Cette HTA alimente alors nos transformateurs de quartier pour la convertir en basse tension et alimenter nos habitations, nos locaux artisanaux.

LES ÉCOLES DES IDÉES PLEIN LA BOITE !



Nous vous rappelons dans le précédent Pompign'Actualités la mise en place de boîtes à idée aux entrées des écoles. Après une poignée de semaines, la boîte à idée de l'école élémentaire a été vidée mardi 10 novembre.

Qui pourra dire que nos écoliers n'ont pas d'idées, qu'ils n'ont pas de souhaits ou qu'ils n'ont pas d'imagination ? Nous avons collecté près de 170 bulletins, sur lesquels 184 vœux étaient exprimés ! Les élèves se sont exprimés sur l'école élémentaire (près de 3/4 des vœux), le périscolaire (près d'1/4 des vœux), le restaurant scolaire, la commune et même la maison.

Plus de 36% des enfants qui se sont exprimés souhaitent la mise en place d'une structure de jeux dans l'école. On a pu aussi lire une demande de refonte des horaires scolaires pour commencer la journée à 11h, des propositions d'activités soit dans la cour, soit dans le temps périscolaire, des animations variées telles que des décorations de l'école ou du restaurant scolaire ...

Tous ont présenté des projets d'amélioration à tous les niveaux de la commune, des bâtiments de l'école, ou leur environnement ; ils ne manquent pas d'idées pour améliorer leur quotidien.

Nous allons prendre le temps de poursuivre l'analyse de toutes ces réponses, construire des projets d'aménagement qui en tiendront compte à court moyen et long termes.

Nous invitons les écoliers, vos enfants, à poursuivre le partage de leurs idées via le canal de la boîte à idées, une bonne façon pour eux de s'impliquer et de commencer à construire leur monde de demain.



© Illustrations de Pince-Mi

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LE PORT DU MASQUE



Jusqu'à-là obligatoire uniquement à partir du collège, le masque a fait son apparition au sein de nos écoles élémentaires puisqu'il est devenu obligatoire depuis le 2 novembre, dès 6 ans.....

Pas facile de porter un masque à cet âge ! il suscite très légitimement de nombreuses questions et craintes car il peut être dérangement, fatigant, stressant parfois. Et pourtant nos enfants nous surprennent toujours de façon positive.

Ils font preuve d'une grande capacité d'adaptation et le portent avec beaucoup de sérieux. Un grand merci à eux ! Malgré cette éventuelle gêne, nos enfants ont pris beaucoup de plaisir à se retrouver pour cette rentrée, en témoignent leurs rires et leurs jeux dans la cour de récréation.

Également un grand merci aux professeurs et au personnel municipal qui expliquent comment bien le porter.

**COVID 19**

Le CCAS s'est réuni le mardi 17 novembre 2020. L'équipe a fait un bilan positif sur la mise en place du plan COVID 19 et l'attention portée aux personnes vulnérables.

Pour information, nous mettons régulièrement à jour le registre des personnes vulnérables. N'hésitez pas à nous contacter au 05 57 97 13 00 si vous souhaitez vous y inscrire et bénéficier du suivi par la Mairie.

Goûter de Noël

Comme chaque année, des colis de Noël seront offerts à toutes les personnes de 70 ans et plus par la Mairie. Puisque le goûter de Noël habituel ne pourra pas avoir lieu dans le contexte sanitaire actuel, une distribution sera organisée.

Collecte de jouets

La collecte de jouets pour les associations (Secours populaire et catholique) et les enfants défavorisés de Pompignac connaît un vif succès. Nous remercions d'ailleurs toutes les personnes participantes, pour leurs dons.

BUS SUR LA COMMUNE**HISTOIRE D'UN BUS BIEN MAL-AIMÉ**

Il était une fois un bus en quête d'un espace de stationnement. Son chauffeur, habitant la commune de Pompignac, désireux d'éviter des trajets entre son domicile et le siège de sa société, se propose de démarcher la mairie pour obtenir l'autorisation de reposer son bus sur la commune. Il est compréhensible qu'assurant des ramassages scolaires dans l'environnement local, il était de bon sens d'imaginer une aire de stationnement pompignacaise. Il sollicite alors le maire de l'époque qui, logiquement, lui accorde cette facilité.

Bien mal lui en a pris ! Cette décision approuvée par la nouvelle municipalité, soucieuse de contribuer à la préservation de l'environnement en limitant des déplacements superflus, entre Bassens et Pompignac, 2 fois par jour, attire, à notre grande surprise, le mécontentement des administrés. En fait, certains d'entre eux, ne supportent pas la nuisance visuelle générée par la présence de pauvre véhicule à proximité de leur habitation.

Bien triste bus, déplacé d'un lieu de repos à un autre, lui qui parcourt les routes de l'Entre-Deux-Mers, au service du public, se trouve indésirable.

Morale de l'histoire, tout le monde veut bien préserver l'environnement à condition que ce soit le voisin qui en assume l'effort.

TAILLE DES VÉGÉTAUX**UNE OBLIGATION POUR LES RIVERAINS DES PLACES ET VOIES PUBLIQUES**

Parfois, arbres, haies, buissons et hautes herbes des propriétés privées dépassent sur l'espace public. Ils peuvent être dangereux à certains endroits de la commune qu'ils soient cyclistes, deux roues motorisées ou automobilistes. A certains endroits les piétons doivent descendre sur la chaussée pour continuer leur promenade, à d'autres endroits la végétation masque la signalisation et cache la visibilité aux intersections des voiries, c'est pourquoi tout propriétaire ou locataire riverain de ces routes, rues, chemins et voies publiques doit éviter de porter atteinte à la sécurité et à la commodité des déplacements en entretenant régulièrement ses plantations qui avancent sur le domaine public.



Autres recommandations : chaque propriétaire ou locataire est responsable de la maîtrise de la végétation sur son terrain. En cas de chute d'un arbre sur une ligne électrique ou téléphonique le propriétaire ou locataire est présumé responsable des dommages causés aux lignes aériennes. Il est aussi recommandé d'élaguer les branches d'arbres susceptibles de toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphone et d'éclairage public.

Enfin tout propriétaire ou occupant riverain des fossés et cours d'eau est tenu d'en assurer un bon état d'entretien et de propreté.

UN NOUVEAU COMMERCE**PRODLOC BIO**

ProdLoc Bio est une structure installée depuis quelques mois sur la commune de Pompignac et commercialise des produits issus de productions biologiques locales, de qualité, dans le cadre d'un approvisionnement en circuit court, de proximité. Elle réunit déjà la majeure partie des producteurs bio locaux.

Spécialisée dans la restauration collective avec les écoles, à ce titre, l'enseigne a décroché un marché en Bio avec le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) de Bordeaux-Mérignac, aujourd'hui, ProdLocBio se tourne dorénavant aussi vers les particuliers.

Cette entreprise pompignacaise nous informe ainsi de son ouverture aux particuliers les samedis matin de 9h00 à 12h30.

CONTACT

31 Avenue du Périgord
33370 POMPIGNAC
07 69 16 59 17
prodlocbio@hotmail.com
www.prodlocbio.fr



ProdLoc Bio

SOLIDAIRES

RENDEZ-VOUS AU MARCHÉ !

Retrouvez nos commerçants sur le marché de la commune les **mardi et vendredi matins**.

De **nouveaux commerçants** vous attendent : vente de produits asiatiques, présence de la ferme de Vignal et ses produits locaux de boucherie, charcuterie et toujours notre primeur, poissonnier, fromager, sans oublier le P'tit truck italien.

Soutenons les durant cette période difficile !



ZOOM SUR...

MY PRIMEUR

Depuis quelques mois, toute l'équipe MY PRIMEUR est à votre écoute et se met en 4 pour s'adapter et satisfaire au mieux vos besoins ! C'est aussi ça être commerçant de proximité.

De nouveaux producteurs locaux

Il nous tient à cœur de soutenir nos producteurs locaux et d'autant plus dans le contexte actuel. Nous pouvons ainsi vous proposer en boutique une large gamme de fruits et légumes, fromages et produits d'épicerie issus du tissu local (Gironde, moins de 30km).

Des animations en boutique

Venez déguster chaque samedi de bons produits frais et de saison. Nous vous conseillerons avec plaisir sur la conservation de nos produits et vous donnerons des recettes simples à essayer. C'est aussi l'occasion de découvrir les produits de nos 15 producteurs locaux au travers d'animations qu'ils vous présenteront eux-mêmes en boutique.

Des livraisons à domicile

Retrouvez l'ensemble des produits de la boutique sur notre site internet :

www.myprimeur.fr.

Connectez-vous sur notre Drive et passez vos commandes. Nous viendrons vous livrer à domicile ou sur votre lieu de travail du mardi au samedi. Vous avez aussi la possibilité de récupérer directement votre commande en boutique à l'heure qui vous arrange.

De nouvelles créations innovantes pour les fêtes

Vous connaissez déjà notre gamme de plateaux de fruits, de légumes à picorer, de charcuterie et de fromages ; Nos salades de fruits gourmandes et nos corbeilles généreuses... Mais voici notre toute nouvelle création qui annonce l'arrivée d'une longue série : le Myagrumes !

Faites-vous plaisir pour les fêtes avec une création originale, saine et fruitée.

CONTACT

Suivez nous sur Facebook et Instagram pour mieux nous connaître : [@myprimeur](https://www.facebook.com/myprimeur)
contact@myprimeur.fr
06 35 56 84 76



POINT TRAVAUX

Chemin de Cordes

Les travaux engagés cet été sur le chemin de Cordes sont terminés.

La nouvelle municipalité a pris un arrêté de fermeture à la circulation des véhicules pour préserver la qualité et le caractère naturel de ce chemin situé dans un écran boisé particulièrement remarquable..



Des pierres ont été installées pour interdire tout passage de véhicules. Il sera désormais exclusivement réservé aux promeneurs à pied, à vélo.

Certains pompiers appellent à préserver le chemin blanc. Espérant qu'il nous permette d'effectuer de belles balades, de nous croiser et d'échanger avec convivialité.

Réfection du chemin de Martinot

La partie haute du chemin de Martinot fortement dégradée a du être fermée à la circulation depuis cet été. La sécurité des usagers n'était plus garantie.



Une consultation pour travaux avait été lancée fin octobre. Le marché vient d'être attribué et les travaux commenceront le 07 décembre.

Le calendrier est très serré car il est indispensable de rouvrir ce chemin à la circulation au plus vite. Il demeure néanmoins dépendant de la météo qui en cette période peut obliger à des arrêts ponctuels en cas d'intempéries.

Afin de limiter la vitesse, des dispositifs visant à ralentir les véhicules seront mis en place ainsi qu'une signalétique limitant cette vitesse et le tonnage admissible.



L'ÉGLISE SAINT MARTIN DE POMPIGNAC / PARTIE 1 : SITUATION ET ORIGINE, CONSTRUCTION

Extrait du texte de Jean Louis LATASTE

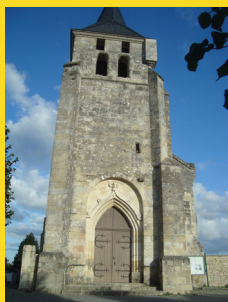


L'église Saint Martin de Pompignac est située dans la partie septentrionale du village, sur un promontoire et sur un site gallo romain, à une altitude de 70m qui domine la vallée de la Laurence, enserrée au nord, à l'est et au sud par le cimetière communal. L'église est dédiée à Saint Martin évêque de Tours, elle est orientée, de plan rectangulaire, précédée à l'ouest d'une tour clocher de plan carré à quatre contreforts angulaires et à tour d'escalier menant au clocher.

La fondation est romane (XII^{ème}), mais l'église a connu plusieurs périodes de construction, de modifications, de remaniements ou réparations. L'édification date du XII^{ème}, un clocher porche fut rajouté fin XV^{ème}/début XVI^{ème} avec préservation du portail roman du XII^{ème}, des travaux furent entrepris au XVI^{ème}, des réparations au XVIII^{ème} et reconstruction de la nef au XX^{ème} suite à un incendie qui eut lieu le 31 décembre 1899. Cette église serait le plus vieil édifice de la commune existant de nos jours.

Toutes les parties de l'église sont construites en pierres de taille régulièrement appareillées, sauf la sacristie bâtie en moellons, hormis les encadrements des baies qui sont en pierre de taille.

A l'époque romane, au XII^{ème} siècle, la paroisse de POMPIGNAC est sous l'autorité publique du Comte de BORDEAUX, Duc d'Aquitaine, la paroisse connaît l'influence de l'abbaye de LA SAUVE MAJEURE car l'abbaye possédait des terres près de l'église suite au don d'un villageois.



la sacristie en tuiles creuses.

Nous sommes en présence d'une nef unique qui mesure 8m de large à l'ouest et 10m à l'est, cette nef a donc la particularité de s'élargir vers l'est, elle est sans collatéraux, et fermée par une abside à chevet plat contre laquelle est adossée la sacristie. Sur la place devant l'église, 5 sarcophages des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles ont été découverts lors de travaux voici quelques années

Un cadran canonial est encore visible sur le 2^{ème} contrefort côté sud, et nous trouvons également des traces de sculptures sur la 4^{ème} travée (3 traces) et sur la 2^{ème} travée au sud à l'extérieur de l'édifice, probablement des pierres de réemploi, des sculptures identiques de pierre sont visibles le long des colonnes dans le narthex.

Une roue solaire à plusieurs raies a été gravée par un tailleur de pierre du moyen-âge sur un des murs extérieurs de l'église, côté sud.



Pour vous rendre à ces évènements, pour renouer avec les activités de vos associations préférées, nous vous rappelons que le **masque est obligatoire** aux abords et dans les locaux (sauf lors de la pratique sportive). Merci de respecter ces consignes. La programmation annoncée et le maintien des activités associatives sont dépendants de l'évolution de la propagation du virus sur notre territoire et pourront être adaptés en fonction.

Suite aux annonces du gouvernement (pour lesquelles nous attendons des précisions à l'heure de l'impression du Pompign'Actualités) la programmation du cinéma et autres manifestations éventuelles pourraient reprendre à partir du 15/12/2020. Nous ne manquerons pas de vous en informer.

CINÉMA

SÉANCE DE NOËL OFFERTE PAR LA MAIRIE



La séance de Noël offerte par la Mairie aura lieu le **samedi 19 décembre à 15h**. Anamorphose diffusera *Le Petit Vampire*, un film d'animation français réalisé par Joann Sfar. Il s'agit d'une adaptation cinématographique de ses bandes dessinées éponymes.

Résumé

Petit Vampire vit dans une maison hantée avec une joyeuse bande de monstres, mais il s'ennuie terriblement... Cela fait maintenant 300 ans qu'il a 10 ans, alors les bateaux de pirates, et le cinéclub, ça fait bien longtemps que ça ne l'amuse plus. Son rêve ? Aller à l'école pour se faire des copains. Mais ses parents ne l'entendent pas de cette oreille, le monde extérieur est bien trop dangereux. Accompagné par Fantomate, son fidèle bouledogue, Petit Vampire s'échappe du manoir en cachette, déterminé à rencontrer d'autres enfants. Très vite, il se lie d'amitié avec Michel, un petit garçon aussi malin qu'attachant. Mais leur amitié naissante va attirer l'attention du terrifiant Gibbous, un vieil ennemi qui était sur les traces de Petit Vampire et sa famille depuis des années...

La séance est destinée exclusivement aux familles pompignacaises.

Pour y assister, vous devrez réserver vos places auprès de la Mairie au 05 57 97 13 00. Attention, afin de respecter les mesures sanitaires, les places seront limitées.

FINGER MUPPETS

LES MUPPETS ONT LE CŒUR ROSE

Les Muppets ont le cœur rose



Des bénévoles de l'Association Finger Muppets se sont mobilisées dans le cadre d'Octobre Rose pour la Lutte et la prévention du Cancer du sein.

Nous avons choisi de mettre nos compétences de Couturières amatrices au service de cette belle initiative.

Dans un premier temps, nous avons mis en place une cagnotte sur le site Hello Asso qui a collecté 108 €, puis dans un second temps, nous avons croché des rubans rose qui ont été mis en vente chez nos partenaires My Primeur, Spar et à de la Maison d'assistantes Maternelles "Grandir à Petits Pas" de Pompignac, ce qui nous a permis d'augmenter la collecte de 44 €.

L'association Finger Muppets a complété ces dons de 28 € afin de fabriquer 45 coussins-cœur.

Nous remercions tous nos donateurs et partenaires pour leur soutien dans cette action, qui apportera un confort aux femmes ayant subi une mastectomie.

Ensemble nous pouvons soutenir et apporter un peu de réconfort aux personnes en souffrance.

Suivez-nous sur la page Facebook, [Association Finger Muppets](#)



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

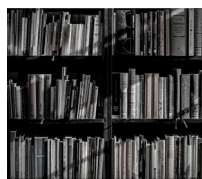
BIBLIOTHÈQUE

MODALITÉS D'OUVERTURE

A partir du 1^{er} décembre, la bibliothèque municipale réouvrira ses portes aux horaires ci-dessous avec un accès limitée à 8 personnes en même temps.

Pour les **vacances de Noël**, elle sera fermée du mercredi 23 décembre à 19h (à la fin de la permanence) au mardi 5 janvier 2021 à 9h30.

HORAIRE D'OUVERTURE



**MARDI, VENDREDI & SAMEDI
DE 9H30 À 12H30**

**MARDI & JEUDI
DE 16H À 18H30**

**MERCREDI
DE 15H À 19H**

**CONTACT : BIBLIOTHEQUE@POMPIGNAC.FR
05.56.72.81.12**

FERMETURES - VACANCES DE NOËL

La mairie et l'agence postale communale fermeront à 12h les 24 et 31 décembre. Elles seront fermées le vendredi 25 et samedi 26 décembre, le vendredi 1er et samedi 2 janvier 2021. Nous vous remercions pour votre compréhension.

AGENDA & CINÉMA

5/12 Théâtre « Cartable » REPORTÉ
avec le Collectif cliffhanger
20h30 - Salle des fêtes

6/12 Matinée théâtrale ANNULÉ
de la Compagnie de la Laurence
15h - Salle des fêtes

11/12 École de musique ANNULÉ
18h - Salle des fêtes

12/12 Projection-débat REPORTÉ
« L'intelligence des arbres »
19h30 - Salle des fêtes

19/12 Séance de Noël
Le Petit Vampire
15h - Salle des fêtes - voir p. 7

CINÉMA - DÉCEMBRE 2020

Dans le contexte sanitaire actuel, le cinéma est dans l'attente de précisions concernant les mesures du gouvernement pour la réouverture du cinéma à partir du 15/11/2020. Vous pourrez suivre les annonces de projections sur le site de la mairie ou bien par email si vous êtes abonnés aux infolettres de l'association Anamorphose ou en appelant la mairie au 05 57 97 13 00.

Vous avez des idées d'article à faire paraître ?

N'hésitez pas à nous contacter sur la nouvelle adresse email communication@pompignac.fr



Bulletin d'information
Directrice de la publication :
Céline Deligny-Estovet

Conception-rédaction :
Laura Coste
www.lauracoste.fr

Imprimé à 1 700 exemplaires
par Sud-Ouest Numérique

Mairie de Pompignac
23, avenue de la mairie
33370 Pompignac
05 57 97 13 00
mairie@pompignac.fr
www.pompignac.fr

[f @communedepompignac](https://www.facebook.com/communedepompignac)

IMPRIM'VERT®

